

20 fév 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 20 février 2004

Egmont 1 et 2

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé l'attribution d'un marché d'assistance dans la procédure de vente relative à Egmont 1 et 2, à Bruxelles, à la firme Deloitte & Touche.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé l'attribution d'un marché d'assistance dans la procédure de vente relative à Egmont 1 et 2, à Bruxelles, à la firme Deloitte & Touche.

Ce marché, passé par voie de procédure négociée, concerne l'assistance dans l'analyse, l'évaluation et l'optimisation des offres reçues dans le cadre de la vente, la construction et la relocation des bâtiments Egmont 1 et Egmont 2, pour les besoins du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>